

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 117

présenté par  
M. Di Filippo

-----

### ARTICLE 14

À l'alinéa 64, substituer au nombre :

« quinze »,

le chiffre :

« dix ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de réduire les délais de préavis à 10 jours, dans le cadre de circonstances urgentes et exceptionnelles, pour qu'un réserviste puisse obtenir l'accord de son employeur afin de servir dans la réserve opérationnelle.